



Le Saperin

N° 51 - Janvier 2019

Bulletin municipal de la commune de Montsapey



A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi : 9h-12h et 13h-18h

Vendredi : 10h-13h et

14h-19h

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Vendredi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.

Le nouvel an est le moment des vœux ou parfois encore des promesses qu'on se fait. Le temps marque comme une pause. Trop courte. On est déjà demain et le quotidien reprend ses droits à toute allure. Les projets engagés n'attendent pas. Peut-être nous interdisent-ils de regarder le temps qui passe. Toujours est-il qu'ils nourrissent l'existence de chacune et de chacun. Grands ou petits, ils sont la raison de vivre des êtres comme celle des collectivités.

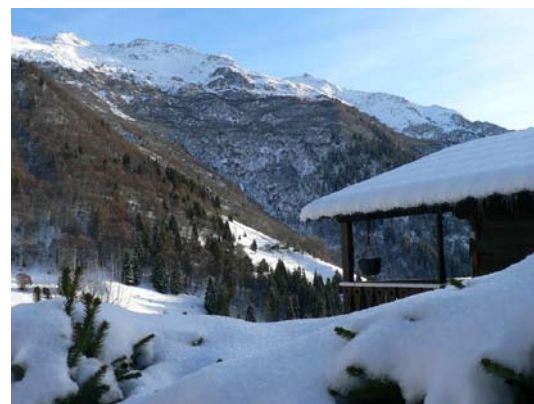
Et puisque l'optimisme de la volonté se doit de combattre le pessimisme de l'intelligence, parlons projets de la commune de Montsapey. La bonne nouvelle qui est venue clore l'année 2018 nous vient de la Fondation du Patrimoine. Le dossier soumis au jury composé à l'occasion de la mission Bern avait retenu le dossier du chalet du Tour. Le seul en Savoie. Cet élément consultable en mairie est le fruit du travail de la commission animée en autres par Mr Trombert. Reportage, articles de journaux, photos, synthèse des travaux réalisés par le passé, éléments financiers, engagements des équipes municipales, figurent dans un document agréable d'une trentaine de pages. Sans aucune ombre, nous pouvons aussi remercier la Fondation du patrimoine qui a transmis le dossier dans les mains du jury. La bâtisse, un temps condamnée aux déchirures du temps, reprend vie depuis quelques années. Nous allons poursuivre sur le chemin engagé. La manne qui nous échoit est strictement destinée à une extension du chalet. Les idées pour ça sont déjà là. Cependant, nous consulterons les architectes qui s'étaient déjà penchés sur le vénérable survivant. Bien évidemment, le respect de son caractère sera observé avec le plus grand soin. Tout ça pour quoi ? Entend-on. La vocation de ce chalet est immanquablement et d'abord patrimoniale mais aussi touristique et pastorale. Le chemin est encore long pour s'en approcher. Persévérance.

Revenons au village. La maison de la Marie encore appelée maison des Tantines fera l'objet d'une transformation profonde. Aujourd'hui « pièce »

usée du chef-lieu, demain maison commune de village. Les habitants pourront s'y retrouver pour toutes occasions festives. Les adhérents des associations auront tout loisir de s'y rendre pour phosphorer et nous concocter diverses animations.

Une seule grande pièce au rez de chaussée et un sous sol sont prévus. Une terrasse reliera la Grange du Charpentier et la maison de la Marie. D'ores et déjà une cabane à livres devrait prendre place sur cette terrasse. Une baie vitrée largement ouverte sur la rue viendra éclairer la pièce unique. Bien évidemment, en ce début d'année, la municipalité fait le vœux que cette réalisation profite au plus grand nombre. Les bâtiments communaux du chef-lieu seront désormais en état. Puisse le « centre ville » régaler l'oeil du passant.

Ces notes toutes trempées dans l'encre de l'optimisme ne nous feront pas oublier le quotidien. Autant que faire se peut. Voie communales, talus, entretiens divers, fleurissement, alpages, etc... etc... continueront d'être les préoccupations des élus et du personnel communal. *B. Fargeas*



*En ce début d'année 2019,
l'équipe municipale vous présente
ses meilleurs vœux.
Que celle-ci vous apporte santé et
pleine satisfaction dans vos projets.*



RENAISSANCE D'UN CHALET D'ALPAGE

Alors qu'hiver après hiver le chalet menaçait de tomber en ruine (voûte en partie effondrée, mur du fond écroulé, mur amont très ébranlé...) la municipalité, consciente de l'urgence d'intervenir a pris plusieurs initiatives :

2007 : on fait appel à un architecte du CAUE qui dans son rapport souligne la valeur patrimoniale du chalet, son témoignage exceptionnel de l'architecture de la Maurienne et sa situation privilégiée. Cependant la commune n'a ni les moyens financiers ni le potentiel humain pour entreprendre des travaux d'importance, et en même temps les discussions s'engagent au sein du Syndicat mixte de la Lauzière pour la création d'un sentier et de gîtes (refuges, abris...) pour les randonneurs. Le projet de transformer le Chalet du Tour en refuge fut par la suite abandonné car sa mise aux normes d'hygiène et de sécurité demandait à la commune un effort financier qui n'était pas envisageable. Les choses restèrent donc en l'état.

2012 : grâce à la création de l'Association MONTSAPEY AVENIR et PATRIMOINE, une équipe de bénévoles avec le concours et l'aide financière de la municipalité, l'aide des employés communaux et de quelques professionnels, a entrepris le nettoyage des lieux et tenta de parer au plus urgent : reprise du mur arrière, de la voûte de la cave (maintenue sommairement par des étais), pose de 50m² de dalles de pierre au sol. RTE aida en partie le financement de ces travaux.

2013 : la municipalité a pris à sa charge la pose d'une nouvelle toiture de 220m² la couverture en bacs acier lui confère un aspect un peu plus moderne, mais le bâtiment est à l'abri et reste dans la tradition montagnarde. Chevrons et liteaux sont changés et deux terrasses sont aménagées à l'avant et à l'arrière du chalet. Un conduit de cheminée est construit, la porte d'entrée et les fenêtres de la cave sont remplacées et un nouveau réservoir au captage d'eau est mis en place. Un bachat creusé par des bénévoles est acheminé jusqu'au chalet. Peu à peu le chalet reprend vie.

2017 : Reprise partielle de la façade nord et reprise de la voute de la cave selon la technique traditionnelle.



URBANISME

ELAGAGE le long des voies.

Chemins ruraux. En application de l'article D 161-24 du code rural et de la pêche maritime, le maire dispose du pouvoir de police lui permettant de faire exécuter d'office l'élagage des plantations qui empiètent sur les chemins ruraux à partir de propriétés riveraines, aux frais de ces propriétaires.

Voies communales. Le maire dispose du même pouvoir sur les voies communales en application de l'article L 2212-2-2 du CGCT et le président du conseil départemental sur les voies départementales à l'extérieur d'une agglomération en application de l'article L 131-7-1 du code de la voirie routière.

Urbanisme.

Il est rappelé que tout aménagement, toute construction privée comme publique doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux ou de permis de construire selon l'importance du projet. Ces demandes sont faites en mairie instruites par les services d'urbanisme de la Direction Départementale des Territoires à St Jean de Maurienne. Elles ne font que rarement l'objet d'un refus. Ce formalisme qui peut sembler contraignant est pourtant nécessaire pour répondre à une égalité de traitement des projets.

VOIRIE COMMUNALE AU TORCHET

Cet affaissement du talus du Torchet survient après la coulée de boue de Beau Mollard en janvier 2018 dont la réparation a coûté 140 000 euros.

A ce jour, une seule subvention de 19 000 euros nous a été accordée par le département. D'autres dossiers de demande de subvention ont été réalisés notamment auprès de la région.

Plusieurs solutions ont été envisagées pour le Torchet dont une reprise complète sur plus de 30 mètres de dénivelé pour une somme de 80 000 euros. Au final, le bureau d'étude retenu propose une paroi clouée en béton pour une somme de 31 000 euros TTC. Ce sera aussi la solution retenue.

Il faudra ensuite profiler la voie communale afin que les eaux de pluie circulent en amont. Cette opération s'élèvera à 12 000 euros TTC. Le bureau d'étude et les travaux du géomètre s'élevant à 6500 euros, la facture totale approchera donc 50 000 euros. L'intervention de l'entreprise n'est pas prévue avant le printemps.

Une information sur le site de la mairie sera faite en direction des usagers concernés par les travaux. En effet, la circulation sera organisée soit par un alternat soit par coupure temporaire dans la journée.

La Cloche de l'ancienne église de Montsapey

Cette cloche de 1702 est tout ce qui nous reste d'une petite église qui existait déjà au 16ème siècle, mais dont on ignore la date de construction. Remplacée en 1865 par l'actuelle église paroissiale qui se dota de cloches plus récentes. Que nous apprend celle qui ponctuait les journées et la vie des Saperins ?

Le nom du patron de la paroisse : SANCTE BARTOLOME. (le tableau signé Pier Celestino Gilardi qui orne aujourd'hui le maître autel représente le martyr de Saint Barthélemy, dont la fête est célébrée le 24 août.

Le nom de donateurs et bienfaiteurs de la paroisse : Claude BUISSON Chanoine et Curé révérend de la Collégiale Ste Catherine de Randens, ainsi que Jean marie POMMIER et Claude VIALLET.

Les points forts en 2018

- Au mois de mai, le dossier présenté par la Mairie pour la « **Mission Bern en vue de la restauration du Chalet du Tour** » a été retenu et fait partie des 250 sites sur les 3000 envoyés sur l'ensemble de la France. Notre maire a été reçu pour cette occasion à l'Elysée et ceci a fait pour Montsapey une immense publicité. Le loto de la Mission Bern s'achève fin décembre. Nous attendons avec impatience le résultat.
- «Un autre temps fort, nous le devons à Mr Charles Villermet. En effet, après son livre sur le « **patois local** » Charles a écrit un superbe recueil sur les « **p'tits bals** » d'après-guerre à Montsapey. Le dimanche 16 septembre pour les Journées du patrimoine, il a fait revivre l'ambiance des petits bals, a eu un grand succès puisque 58 exemplaires ont été vendus et dédicacés par l'auteur, . Merci Charles. Pour ceux qui ne l'auraient en leur possession, vous pouvez nous le demander (il est au prix de 10€).
- Samedi 21 juillet, nous avons accueilli Mr Maurice Clément qui nous présenta sa « **projection et conférence sur l'endiguement de l'Isère** », après la conférence nous voyons l'Isère d'une autre manière.
- Le 25 août, nous avons organisé une « **journée nature** » avec le pique-nique au Chalet du Tour, bonne fréquentation suivie à 17 heures d'une projection et conférence sur la « route du Lait dans les pays de l'ancienne Union Soviétique » de C Dahan et E Mingasson. 55 entrées sans compter les enfants, très intéressante soirée où le public a pu dégusté les produits laitiers séchés.
- « **Les projections de JP Ruffier** » ont eu aussi un immense succès (80 personne à chaque fois) la 1ère consacrée au passé de la commune (habitants et maisons) et la 2ème sur le changement dans le paysage

- « **Les Journées du Patrimoine** » se sont très bien passées :

Quelques mots sur cette journée

Dimanche 16 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir des costumés venues agrémenter notre journée. Les costumes traditionnels font partie du patrimoine.

- La fabrication du pain a un succès grandissant dès le samedi les clients viennent acheter le pain, tellement bon.
- Beaucoup de monde était présent pour l'apéritif offert par la Mairie et préparé par les bénévoles. Grâce au beau temps nous avons pu l'organiser devant le four banal.
- Les Portes ouvertes au Chalet du Tour
- Visites l'Eglise et de la Chapelle
- Les visiteurs ont apprécié la très belle exposition d'aquarelles, de peinture sur porcelaine et des tableaux en pyrogravure de Françoise Tadel, Marie Noëlle Roy et Hélène Tribodet .
- L'espace du P'tit bal avec Charles et son accordéon
- Conférence et projection de C Brunier sur le Château de Miolans, bonne fréquentation. Nous connaissons bien C Brunier et ses conférences sont très vivantes. Il doit revenir l'an prochain sur un autre thème. Notons que sa prestation est reversée à son initiative à la coopérative scolaire de l'Ecole Elémentaire d'Aiguebelle pour les élèves.

La collation pour tous termine ces journées.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2019.

La Présidente de l'association : Paulette MIQUET

GESTION DES DECHETS

On ne rappellera jamais assez la nécessité toujours plus impérative du tri sélectif des ordures.

Ce dimanche 23 septembre 2018, les containers d'ordures ménagères et verre étaient quasiment pleins. Malgré deux appels au Sirtomm restés sans réponse pendant la semaine précédente pour une vidange, il était encore possible avec un effort de glisser des bouteilles dans les containers des verres et quelques sacs dans celui des ordures ménagères.

Las ! Si un citoyen a fait demi-tour remportant ses poubelles, il en est un qui manquant à coup sûr d'esprit civique a déposé ses paquets au pied des containers. La surdité aux campagnes d'information faisant appel au tri rejaillit sur toute la collectivité. En effet, cette incivilité comme bien d'autres a un coût.

Par ailleurs, une visite dans la dizaine de sacs qui gisaient au sol a permis de déplorer la négligence des administrés qui « oublient » de trier leurs ordures. Tout le monde a pourtant entendu parler de tri. Tous les sacs au sol témoignaient de ce « je m'en foutisme » trop répandu. Sans vergogne, verres, plastiques, papier, tissus et ordures ménagères étaient jetés dans le même sac.

Rappelons que le tri sélectif permet le recyclage des plastiques et du verre notamment. Une déchetterie est ouverte trois jours par semaine dans la commune de Bonvillaret sur la route qui sépare Randens d'Aiton. Des sacs destinés au tri sont disponibles en mairie.

Le Sirtomm distribue régulièrement une gazette qui fournit d'excellents renseignements sur la politique du tri promue par la puissance publique.

A lire et à relire.



La Forêt Communale

En 2016, le document de gestion de la forêt communale a été renouvelé. Son échéance est 2035. La gestion de ces 619 ha ne peut s'envisager que sur le long terme. En effet, la durée de vie d'un arbre dépasse largement celle d'une génération. De plus, il a été observé une absence de régénération naturelle en résineux sur 67 % de la surface gérée afin de produire du bois d'œuvre. C'est pourquoi l'aménagement forestier au travers de son plan d'action envisage toute une série de travaux en faveur du renouvellement des peuplements.

En conséquence, comme le lui oblige le code forestier, l'ONF propose annuellement des travaux sylvicoles à la commune afin de rajeunir les peuplements forestiers.

C'est pour cela que des travaux de plantation ont été réalisés en 2017 et 2018 afin de renforcer la régénération naturelle.

En 2018, la parcelle 17 de la forêt communale, a fait l'objet d'un traitement particulier puisqu'elle a bénéficié sur 3.5 ha de travaux d'un dégagement de semis naturels, d'une plantation de 200 plants d'épicéa en complément et d'un chantier pilote de régénération sur bois mort. Partant du constat que le bois mort en décomposition est un milieu propice au développement des semis d'épicéa, le département recherche et développement de l'ONF a souhaité mettre en œuvre cette technique en forêt communale de Montsapey. Une convention a été passée entre la commune et l'ONF pour mettre à disposition un site test et prendre en charge la moitié du coût du chantier. L'ONF sera chargé d'évaluer dans les années à venir la réussite de ce projet.

L'investissement total pour ces travaux sylvicoles est de 7 265 € HT. Le coût réel sera moindre pour la commune, puisqu'elle sera aidée par la région à hauteur de 1 065 € HT et par l'ONF pour une somme de 780 €.

Chantiers pilotes

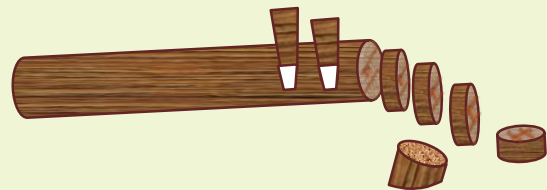
Régénération sur bois mort

Mode opératoire

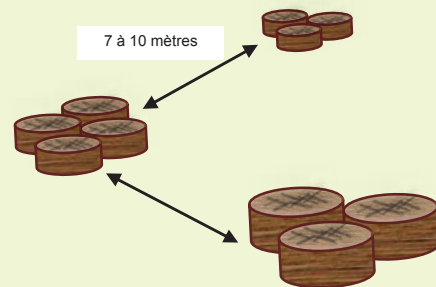
1. Repérer un vieux chablis ou une souche haute, d'épicéa de préférence, en amont de la zone à régénérer. Diamètre optimum : 30 à 60 cm.
2. Scarifier profondément la section à découper par 4 ou 5 traits de tronçonneuse.



- 3 - Tronçonner en rondelles ou quartiers de 15 à 25 cm d'épaisseur. Les quartiers sont préférables pour éviter de toucher le sol avec le guide chaîne et pour éviter de faire rouler le chablis en le tronçonnant.



3. Disposer les rondelles par groupes de 3 ou 4 sur la zone à régénérer à raison d'un groupe tous les 7 à 10 mètres. Bien caler les rondelles. Les placer de préférence à l'aval d'une aspérité du terrain. Surface à couvrir : 1 à 2 m²



D. Cornevin, oct. 2018



LE CHALET DU TOUR : QUELQUES POINTS D'HISTOIRE

A la fin du 19^{ème} siècle, seuls les chalets et les alpages de la Perrière et de la Vénitier auparavant propriétés privées de riches négociants avaient été acquis par la Commune de Montsapey (vente de la Perrière par M.Jacques Andréis en 1846), il n'en est pas de même pour le Tour

Les archives de la commune nouvellement classées et répertoriées nous ont permis de prendre connaissance d'un acte notarial daté du 10 décembre 1909 faisant état de la vente de la « montagne » du Tour par Monsieur Antonin (Charles) JARRE, négociant à Chambéry à la Commune de Montsapey représentée par son maire Monsieur André BERANGER .Le propriétaire précédent étant Monsieur le Comte Victor René de Chateauneuf domicilié à Chambéry. Cette montagne représentant 362 hectares 29 ares est vendue au prix de 26000 Frs.

Le conseil municipal réuni le 17 octobre 1909 avait donné son accord au maire pour l'achat de cet alpage et le chalet. Les arguments en faveur de cette acquisition étaient un avantage financier pour la commune : « cette montagne rapportant à ce moment là 1400 francs de revenu annuel pourra rapporter davantage à la suite des travaux de défrichements qui seront exécutés par les habitants de Montsapey » (extrait de la délibération du Conseil Municipal). Pour financer cet achat, un emprunt sera pris auprès de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse (sur 30 ans), le produit de la vente de bois sera employé et une imposition extraordinaire sera ajoutée aux quatre contributions directes pendant 30 ans.

Depuis cette date là, la montagne a été louée à différents alpagistes et les revenus estimés pour la commune ont été en très grande partie absorbés par les réparations et aménagements du chalet en particulier.

On ne possède aucun renseignement précis sur la construction des différentes parties du bâtiment sauf pour la cave voutée ajoutée en 1848 pour les besoins de la conservation du fromage (tome et gros fromage appelé « gruyère » qui furent remarqués lors de l'exposition universelle de 1876 à Paris.(Peut-être l'ancêtre de l'actuel Beaufort dont on attend toujours la production !!!!)

Aujourd'hui, nous avons eu la satisfaction de le voir retenu par la mission ministérielle de Stéphane Bern comme témoignage de l'architecture des chalets en Maurienne. Souhaitons que ce soit un atout de plus pour le financement des travaux qui restent à faire .En tous les cas cela représente un plus pour le renom de notre belle commune.

Nous publions ici le résumé de recherches que Jane Gavat a pu faire dans les archives de la commune et qui peuvent intéresser les saperins. Vous pourrez le retrouver sur le blog mis en place par l'association Montsapey Avenir et Patrimoine (chaletdutour-montsapey.blogspot.com).

Nous vous ferons également part de ce qui a été fait, année après année depuis 2007 par la municipalité et les bénévoles de l'Association pour que le chalet reprenne vie.

CÔTÉ TOURISME

Mandaté par la communauté de communes, le cabinet de consultants 'ALTERESPACES' a procédé à une étude stratégique de positionnement et de développement touristique en Portes de Maurienne. Un des objectifs est de faire de l'apport touristique un élément moteur de l'économie locale.

Plusieurs actions sont préconisées dont celle d'asseoir MONTSAPEY comme destination de randonnées 4 saisons et du patrimoine.

Nous possédons de nombreux atouts: notre église qui fait partie du circuit du baroque, le chalet du TOUR (unique site référencé pour la SAVOIE par la mission Stéphane BERN), les animations COEUR de VILLAGE à côté de la chapelle, devant l'église, devant le four à pain, sur le parking du chef lieu et à TIOULEVE, notre village superbement fleuri et bien sûr nos circuits de randonnées avec de nombreux sommets à plus de 2000m.

Un PDIPR : Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées a sélectionné 40 circuits au niveau de

l'intercommunalité.12 se situent à MONTSAPEY et bénéficieront ainsi de subventions et d'une communication spécifique.

Plus de 100 kilomètres de sentiers balisés et entretenus se trouvent sur notre commune et quelques 10000 randonneurs les ont fréquentés au cours de l'été 2018 avec des niveaux de difficultés pouvant convenir à tous.

Nous travaillons sur des boucles de raquettes afin d'optimiser la fréquentation hivernale en plus du ski de randonnée qui a une réputation croissante au niveau régional.

Concernant notre église, elle a attiré 496 visiteurs en juillet et août soit une progression de 25% par rapport à l'été précédent. Merci à notre « hôtesse » DINAH qui a grandement contribué à la qualité des visites et à la distribution de documentation sur les différentes activités touristiques en Porte de Maurienne.

Tout cela nous rend fiers de notre village et nous encourage à poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité de l'accueil des touristes et accroître le nombre de visiteurs sur les 4 saisons. CD

MAISON DE LA MARIE

La maison de la Marie constitue, après la mairie et les gîtes, le second projet d'importance de ce mandat. Rappelons qu'il faisait partie des projets des élus précédents. Des plans sont restés dans les cartons. Ils sont encore en mairie qui prévoyait deux gîtes. Cette solution est aujourd'hui abandonnée.

La commune possède déjà une dizaine de gîtes. Il reste du pain sur la planche pour optimiser la fréquentation. Pour cette raison, le choix retenu par cette municipalité ne comporte plus qu'une salle qui pourra assurer quelques fonctions telles que des expositions, un coin bibliothèque, salle de réunion et ainsi servir les associations et les Saperins. Au sous-sol sont prévus trois box dédiés au comité des fêtes, à l'association Montsapey Avenir et Patrimoine et à la

mairie. Une terrasse reliera la grange du Charpentier à la Maison de la Marie. Une large ouverture sur la rue apportera lumière et facilitera l'accès. Les normes liées aux personnes à mobilité réduite seront prises en compte. La deuxième raison qui a pesé dans le choix est d'ordre financier.

Le coût de ce projet sera bien inférieur du fait de la suppression de l'étage. Le projet est confié à Me Bernard architecte qui avait réalisé la rénovation de la mairie. Le montant s'élève à 200 000 euros HT. Différents dossiers sont d'ores et déjà parvenus au département, à la région et à l'état pour solliciter des subventions.

Après cette réalisation, le centre du Chef-lieu aura quasi achevé sa mue avec la rénovation de la porte du garage communal.

COMITÉ DES FÊTES DE MONTSAPEY

ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2018

Réunion des bénévoles

La réunion des bénévoles du comité des fêtes pour l'organisation, la préparation de la vogue et de la journée du cochonnet (tournoi de pétanque) s'est déroulée le samedi 21 juillet à la « Grange du Charpentier ». Cette réunion avait été décidée suite à celle du bureau du samedi 23 juin.

Elle avait pour objet comme les années précédentes, d'affecter les bénévoles aux différentes tâches prévues pour l'organisation de la vogue, de finaliser la liste des achats à faire, de planifier la réception du matériel et des approvisionnements, de prévoir l'animation de la vogue, d'intégrer la logistique et l'aide communale.

Vogue du 19 Août 2018

Intendance : les bénévoles étaient conviés le jeudi 17 aux préparatifs de nettoyage, de montage des stands, de la préparation de la salle des fêtes et des locaux dans la maison de Marthe et Marie. La fabrication des « bognettes » s'est déroulée le samedi sous la houlette de Christelle, entourée de sa brigade dévouée et des conseils avisés de Mamie la doyenne. Une fabrication record qui dura de 8h du matin jusqu'à une heure de l'après midi, où les hommes en minorité n'étaient pas les moins actifs.

La vogue s'est déroulée dans la disposition inaugurée en 2017 avec le bar situé en face de la mairie. Pour la sécurité des participants la mise en place de feux tricolores régulaient la circulation automobile en particulier lors des jeux ou des animations.

Retour sur le déroulement de la vogue 2018

Le Comité des Fêtes avait donné rendez-vous à tous les marcheurs le 19 Août à 9h30 sur la place de la mairie de Randens pour la montée pédestre jusqu'à la chapelle de Montsapey. Cette montée familiale et conviviale regroupait plus d'une soixantaine de personnes. Le beau soleil qui brillait ce jour là était peut être aussi l'annonciateur d'une belle journée. Après la photo traditionnelle devant la fontaine de Randens, et la prise des réservations pour le repas de midi, le départ était donné.

Après une mise en jambe avec la traversée du quartier du Perry, les choses sérieuses débutaient avec la montée au hameau de Coisses, la traversée des dernières vignes de Randens et la vision des ceps chargés de raisins qui murissaient au soleil. Une halte bienvenue eu lieu à la place « Popeye » qui nous proposait à son initiative, sirops, vin blancs et biscuits. Fidèle à son habitude de ne pas se montrer il avait cette année organisé un petit concert de chansons à boire, en particulier sur la vie des moines au siècle dernier. Rafraichie et sous les chants grégoriens la montée se poursuivait à travers les petits « sarteu » de Coisses derniers témoignages d'un passé révolu.

Dans cette raide ascension la fraîcheur revigorante du ruisseau de Coisse redonna du courage aux randonneurs qui atteignirent bientôt les pentes douces qui les conduisaient au hameau de Montfort. Là le Comité des Fêtes avait organisé son ravitaillement et Christian avait fort à faire cette année avec le nombre de participants. Heureusement que la pente raide avait bien échelonnée l'arrivée des randonneurs. Ils purent tous dans le calme passer un agréable moment de détente, de discussions et de réconfort pour achever la dernière petite

grimpe. Celle-ci se faisait dans le sentier de la forêt de sapins en direction de la Chapelle. Elle attendait, immobile, bien calée entre ses deux pylônes, l'arrivée des derniers participants qui tous étaient invités pour un apéritif place de la mairie. Les marcheurs ont profité de notre disc-jockey Laurent venu « spécialement de Grenoble » comme aurait dit dans le passé le regretté Robert. Ceci en attendant l'arrivée de nos deux accordéonistes partis égayer les différents hameaux de Montsapey pour inviter les habitants et vacanciers à venir nous rejoindre l'après midi.

Pendant ce temps se poursuivait avec succès la vente des plateaux repas de midi préparés par « L'auberge du Chaudron ». L'ouverture des stands était programmée vers 15h avec une fois de plus une arrivée un peu tardive de notre fidèle public venu participer aux traditionnels casse bouteilles, pêche à la ligne, maquillage, peinture, achat de tickets de loterie, ainsi qu'au stand de la chasse. L'animation des jeux était assurée par Raphael L'animation musicale réalisée par nos deux accordéonistes. Le spectacle participatif assuré par le groupe de danses country « Silver Valley » venu d'Argentine ! L'affluence soudaine et tardive fit décaler un peu l'horaire du repas du soir et le célèbre « diots polente ». Il avait été préparé avec entrain par des cuisiniers enthousiastes dans le fumet des diots ou la fumée des chaudières. Le temps d'une photo, le bâton de brassage était laissé à un invité.

Le repas du soir juste achevé, et après le défilé aux lampions accompagné du son de l'accordéon, démarrait autour de l'église un feu d'artifice sonorisé qui laissa admiratif le nombreux public. Cette année, à la demande des artificiers et en accord avec la mairie, l'électricité au chef-lieu avait été coupée par notre président, le temps du spectacle. Sous les applaudissements une partie de la foule décida de poursuivre la soirée au bal gratuit animé par « Gillou et son orchestre » qui se termina tard dans la nuit.

Le lundi fut consacré au nettoyage et au rangement avec à midi un dernier casse-croute et un premier bilan de cette vogue qui s'est déroulée de façon parfaite.

Le temps est venu de remercier nos bénévoles. Si certains n'ont pas pu venir cette année nous les attendons pour 2019. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année dans notre association des nouveaux habitants à Montsapey qui nous ont immédiatement rejoints. De même que de nouveaux jeunes bénévoles qui n'ont pas manqué de courage pour leur première participation.

Cette vogue s'est déroulée avec les bénévoles arborant un nouveau T-shirt gris clair au logo du Comité des Fêtes. Encore une fois merci à tous nos bénévoles et l'aide de la mairie.



Départ de la montée pédestre



Fête du Cochonnet

Pour la troisième année consécutive la fête du Cochonnet s'est déroulée à Montsapey. Annoncée par affichage, elle est essentiellement réservée aux habitants de la commune. Elle se déroule sous forme de doublettes.

L'organisation est assurée par Lucas notre secrétaire adjoint. Les inscriptions et cotisations sont prises le jour-même à 11h suivi du tirage au sort des doublettes. Le tournoi se déroule l'après-midi à partir de 14h sur les aires de jeu disponibles de la commune. Les vainqueurs en finale reçoivent une coupe remise en jeu chaque année.

Pour les participants et avec une contribution financière du comité des fêtes un repas est proposé au Chaudron où un apéritif est offert par la mairie.

Cette année le tournoi s'est déroulé le 22 septembre, il a réuni une douzaine des doublettes, qui ont joué sur les différents terrains du Chaudron et du Cotter. Consacré à l'organisation du tournoi, Lucas laissait le champ libre aux espérances des différentes doublettes. Après une finale passionnante la victoire est revenue de peu à la doublette municipale constituée de Bernard et de Claude devant la doublette citoyenne de Jocelyne et Gérard.

Après la remise des lots aux participants de la finale et de la coupe aux vainqueurs, un lot de consolation a été offert à toutes les autres doublettes.

Cette belle journée s'est achevée par l'apéritif et le repas au chaudron dans une ambiance festive et conviviale.



Les participants...



Une finale disputée



Le ravitaillement à Montfort



Danse participative avec « Silver Valley »



La polente



Le feu d'artifice

L'AACA DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

L'AACA vous accueille désormais dans le nouveau bâtiment pluridisciplinaire « Le Cairn » situé au parc Rochette, à côté de l'école maternelle d'Aiguebelle. L'entrée principale vous permet d'accéder à l'accueil de l'AACA, aux permanences des partenaires (Mission locale, Aider, conseillère en Economie Sociale et Familiale de la Caisse d'Allocations Familiales, etc.) et au bureau des permanences du Relais Assistantes Maternelles.

Rappel des différentes actions de l'AACA :

- Maison de Services au Public (info emploi, formation, accompagnement aux démarches administratives, point relais CAF)
- Un lieu d'accueil enfants parents itinérant « La Roul'Hotte » pour les 0-3 ans
- Un accueil de loisirs « Les Aacaribous » pour les 4-11 ans
- Des activités jeunesse pour les 11-17 ans
- Une permanence de la Mission Locale Jeune (16-25 ans) sur rdv au 04 79 64 41 02
- Des sorties culturelles et du cinéma
- Des activités pour les familles (sorties familles, échanges autour de la parentalité)
- Des activités en direction des + de 60 ans
- Des cours de français / langues étrangères
- Un groupe marche
- Des services pour les associations (prêt de matériel, accompagnement, formations)



L'AGENDA DU MAIRE 2018

Vous trouverez ci-dessous les réunions où votre commune a été représentée par le Maire dans les instances situées hors de la commune.

Janvier... 5/01 : RDV avec le Conseiller départemental Olivier Thévenet - 18/01 : Voeux du Sous-Préfet - 19/01 : Trésor public - 23/01 : Réunion ASADAC - 31/01 : CCPM Communauté de Communes Aiguebelle.

Février... 6/02 : SIAEP - 13/02 : SPANC - 14/02 : CCPM

Mars... 1/03 : CCPM - 5/03 : SPM (Syndicat Pays de Maurienne à St Jean de Me) - 6/03 : Plan Pastoral Territorial St Michel de Me (PPT) - 12/03 : CCPM (Espace arts visuels) - 13/03 : Réunion avec les conseillers départementaux à Chamoux - 14/03 : CCPM - 16/03 : SIAEP - 19/03 : CCPM - 26/03 : CCPM - 28/03 : Réunion IRMA à Argentine (Sismicité) - 28/03 : SPM Loi Montagne

Avril : 11/04 : CCPM - 12/04 : SIAEP

Mai... 3/05 : SPM -

Juin... 6/06 : CCPM - 7/06 : SIAEP - 16/06 : Communes forestières à Francin - 18/06 : Chambre d'agriculture St Baldoph - 19/06 : PPT - 27/06 : CCPM

Juillet... 3/07 : CCPM (Espace Arts visuels) - 4/07 : EPADH Projet du nouvel établissement - 5/07 : SPM - 17/07 : SCOT (Schéma de cohérence territorial de la Maurienne) - 25/07 : CCPM

Septembre... 8/09 : Journée des élus Chambéry - 12/09 : CCPM - 15/09 : Mairie de Celliers - 19/09 : SPM - 24/09 : SIAEP - 29/09 : CCPM (Inauguration du cairn)

Octobre... 5/10 : Vente des bois à Poisy - 15 et 16/10 : Congrès des maires des communes de montagne - 22/10 : SIAEP - 23/10 : CCPM (Espace arts visuels)

Novembre... 7/11 RDV à l'Agate Chambéry - 9/11 : CCPM (Espaces arts visuels) - 11/11 : Cérémonie à Aiguebelle - 19/11 : CCPM - 27/11 : SPM - 28/11 : CCPM

Décembre... 4/12 : SCOT à La Chambre - 6/12 : SIAEP - 20/12 : Syndicat du massif de la Lauzière - 12/12 : communauté de communes - 18/12 : SEA et Centre de gestion (St Baldoph) - 20/12 : Syndicat de la Lauzière

LES REUNIONS DE QUARTIER

Cette année encore, ont eu lieu les « réunions de quartier ».

L'idée de rencontrer les habitants du village émanait du maire. C'était une façon de faire connaissance. Les réunions de quartier permettent à la population de mieux connaître leur lieu de vie, les acteurs, les actions menés par la municipalité, les projets en cours et à venir. C'est l'occasion pour les habitants de rencontrer leurs élus et de faire entendre leur voix, de parler de leur village, d'enrichir et d'améliorer les projets. Ces rencontres permettent de renforcer la relation de proximité entre les élus et les habitants qui peuvent librement et sereinement proposer leurs idées. Depuis 2014, nous en sommes à la quatrième rencontre.

La participation est en régression. Les préoccupations variées de nos concitoyens portent essentiellement sur des questions matérielles quotidiennes allant du déneigement du pas de porte aux places de parking en

passant par l'éclairage nocturne, le non ramassage des poubelles, le cimetière insuffisamment entretenu, la finalisation des travaux de l'oratoire, la fermeture des fontaines communales, toutes questions qui sont notées et dont la solution nécessite souvent patience et longueur de temps.

Il est par ailleurs des questions qui ne devraient pas passer au second plan et qui font l'objet d'un travail occulte de la part des élus. Il faut parler de la réalisation des dossiers afin d'obtenir des aides financières de manière à éviter l'augmentation des impôts des administrés. Les baisses de dotation de l'Etat supportée par chaque commune dont la nôtre impactent sérieusement les projets des municipalités en général. Si les dotations de l'état (DGF) avaient été maintenues au niveau de l'année 2014, la trésorerie de la commune serait aujourd'hui pourvue de 150 000 euros supplémentaires. Autant d'investissement que nous ne réaliserons pas. *CM*



... BRÈVES...

NOUVEAUX ARRIVANTS

Mélanie Tarajat (fille de Claudette et Alain BRUN) a emménagé avec sa petite fille Zélie à l'immeuble « Le Bugnon » ;

Thomas et Camille Wintergerst, jeune couple s'est installé aux Bruyères. Nous leur souhaitons une bonne intégration au village.
CM

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la mairie est désormais réorganisé. La présentation et la lisibilité devraient être plus agréables.

On y trouvera entre autres des compte-rendus des conseils municipaux, des comités syndicaux du SIAEP, des conseils communautaires. Une rubrique « actualité » permettra de faire des annonces quant aux manifestations des associations.

Celles-ci sont invitées à faire connaître leurs activités auprès de Laura notre secrétaire qui administrera le site. Evidemment, il faudra l'étoffer au fil du temps en complétant un certain nombre de rubriques.



... 1918-2018 ...

Le «centenaire au monument»

A l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, tous les Français étaient invités à se rendre au monument aux morts de leur commune le 11 novembre 2018 pour rendre hommage aux « morts pour la France. »

La population de Montsapey a répondu à cet appel sous un soleil radieux, écoutant le discours du Maire avec émotion.

Cahier de doléances

Depuis le mois de novembre, des citoyens s'expriment sur les rond-points. La municipalité met à disposition des habitants du village un cahier de doléances pour leur permettre de s'exprimer comme dans de nombreuses autres communes.

Il sera en service aux heures d'ouverture du secrétariat.

URGENCES MEDICALES.

Renseignements utiles pour les dimanches et jours fériés.

Pharmacie de garde : composer le 08 25 74 20 30.

Médecins : en composant le 15, vous pouvez être mis en relation avec un médecin du Service d'Urgence. Sur votre demande, il peut vous être communiqué les coordonnées du ou des médecins privés de garde ces jours-là.

Insister pour les obtenir.

Leur visite, soit au domicile, soit au cabinet médical peut vous éviter d'être dirigé vers le Service des Urgences. Il y a toujours un médecin de garde dans le secteur le plus proche de votre domicile.
JG & CM

UNE PAGE SE TOURNE AU CHAUDRON

Arrivés au printemps 2014, SANDRINE et JEREMY nous ont fait part de leur décision de relever un autre challenge à partir du mois de mars.

Ils nous laissent ainsi sur notre FAIM, mais auront grandement contribué à la renommée de notre auberge avec le label « maître restaurateur » et leur nomination au GAULT et MILLAU.

Nous regretterons, outre la qualité de la restauration, leur gentillesse, leur professionnalisme et leur contribution à l'aura de notre village. Nous leur souhaitons beaucoup de réussites et de joies pour ce nouveau départ et travaillons activement à la recherche de nouveaux gérants. CD

LE REPAS DES SENIORS

Il s'est tenu le 7 octobre 2018. Une soixantaine de participants ont savouré le repas préparé par le Chaudron. L'apéritif et les vins ont été offerts par le Comité des Fêtes et le champagne par l'Association des chasseurs de Montsapey. L'animation musicale assurée par Philippe FOURNIER a fait danser tout ce petit monde. Et la traditionnelle tombola dotée de nombreux cadeaux a clos cette journée. CM

GESTION DES GÎTES : PASSAGE DU TÉMOIN.

En août 2014, Marie Angès POMMIER prenait la relève de Clarisse GAUDIN (Agent titulaire) partie pour un congé maternité suivi du congé parental. Marie Angès a rapidement pris ses marques, que ce soit l'accueil des vacanciers et leur bien-être, l'entretien des gîtes et des locaux de la commune le tout avec toujours du dynamisme et de la bonne humeur. Son contrat prend fin avec le retour de la titulaire. Nous remercions très chaleureusement Marie-Angès pour son travail et son implication. CM

Rédaction du bulletin : Si d'aventure quelques « fôtes » d'orthographe sont découvertes tout au long des divers textes... A l'impossible nul n'est tenu. Merci pour votre clémence.

ETAT CIVIL

Nous avons appris le décès de Monsieur René JACQUIN survenu le 17.12.2018. C'est une figure du village qui nous quitte. Nous garderons de René le souvenir de quelqu'un de sympathique et toujours de bonne humeur. Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Jeannine et à sa famille.

SALAGE

Comme chaque année des petits dépôts de sel de déneigement sont mis à la disposition des SAPERINS. Ils se trouvent à Tioulevé, au Mollard, au Coter ainsi qu'au Chef lieu.

NOËL 2018

